195	P 💢 NP 🗌	DM28
Projet de	prolongement de l'	axe du Vallon
Québec	6	211-06-0b4

MÉMOIRE

Thérèse Fournier

Le 22 mai 2004

Monsieur le président Mesdames les commissaires

Mon nom est Thérèse Fournier et j'habite Neufchâtel depuis 1973. Avec mon époux, j'y ai élevé nos trois enfants et nous avons maintenant quatre petits-enfants. Je suis une enseignante retraitée. J'ai travaillé dans plusieurs écoles de la région.

Je vous ai déjà exprimé en mai dernier, lors de la période de questionnement, que nous avons choisi de nous établir dans la paroisse St-André de Neufchâtel parce que l'autoroute du vallon était indiquée sur les cartes routières jusqu'au boulevard Bastien. Les travaux devaient commencer, mais un changement de gouvernement a tout arrêté donnant la priorité aux Jeux Olympiques de 1976.

Cela fait donc plus de trente ans que cet axe routier est l'enjeu d'élections fédérales, provinciales et municipales. À chaque fois, on nous confirme sa réalisation s'appuyant sur des études de nécessité et de faisabilité. Imaginez-vous donc que nous aurons une autre élection au fédéral en juin prochain et deux autres à l'automne prochain, une au niveau municipal et l'autre au niveau provincial pour remplacer le député ministre qui a démissionné dernièrement et qui avait la responsabilité de ce dossier au conseil des ministres. Ce sera encore des promesses. On en a ras le bol.

Des opposants de groupes environnementalistes font des pressions de toutes sortes pour empêcher le prolongement de du Vallon, supposément pour sauvegarder le Parc de l'Escarpement. On va jusqu'à exagérer la quantité d'espèces d'animaux, d'oiseaux et de fleurs alors que Mme Dubreuil de la FAPAQ, qui est intervenue dans la première partie des audiences, a affirmé et je cite : « On n'a pas des inventaires détaillés de cette faune qui occupe ces habitats-là ».1

« Venez vivre en ville » disent les groupes environnementalistes. Nous sommes situés au cœur de la grande Ville de Québec et c'est normal que nous puissions rejoindre rapidement les autoroutes et les quartiers avoisinants comme tous les autres secteurs de la région.

¹ Voir les minustes no 2330 des audiences publiques du 4-5-6- mai dernier.

Je vous ai également exprimé que nous, les citoyens (nes), ne nous sentons pas à armes égales avec ces groupes subventionnés pour faire ce travail. On peut se demander quel est leur véritable intérêt lorsque j'ai lu, dans l'opinion du lecteur du Soleil, et je cite :.²

Dans le dictionnaire Larousse, un environnementaliste, c'est un spécialiste de l'environnement. Or, il y en a qui s'opposent à notre boulevard et qui n'ont jamais mis les pieds dans le Parc de l'Escarpement. Ils l'ont avoué lorsqu'ils sont venus à une consultation de la Ville de Québec sur nos besoins et nos priorités en automne dernier. Ces jeunes n'étaient pas là pour entendre nos besoins, mais pour distribuer une invitation pour leur activité d'occupation du Parc de l'Escarpement. De plus, ces « tenants mordicus du contre » n'habitent même pas nos secteurs, à quelques exceptions près. Ils n'ont aucune idée de notre vécu quotidien, nous les êtres humains qui vivont les désagréments et les dangers engendrés par l'absence de cet axe nord-sud. S'ils avaient autant de sensibilité pour les besoins des êtres humains que pour ceux de la faune et de la flore, ils se pencheraient davantage sur de vrais compromis et on pourrait utiliser leurs compétences et leurs ressources.

Nous les citoyens (nes) nous en mettons des énergies et du temps pour la protection de l'environnement. On se perçoit, à juste titre, comme des citoyens (nes) environnementalistes car nous fabriquons notre propre compost³ avec les déchets de cuisine, nous laissons l'herbe coupée sur le gazon, nous prenons soin de nos arbres⁴, nous construisons et préparons des mangeoires pour les oiseaux⁵. Chaque maison a son bac de récupération depuis des années.

Je tiens au Parc de l'Escarpement et je le fréquente⁶. Seulement 2%⁷ de son territoire sera utilisé pour la construction du boulevard. Pourquoi s'opposer autant à l'enlèvement de la friche de ce parc? C'est comme si, quand je fais mon jardin, je ne devrais pas enlever les cailloux et jeter les mauvaises herbes parce qu'ils font partie de la nature.

² Voir annexe 1

³ Voir photo en annexe 3

Voir photo en annexe 4

⁵ Voir photo en annexe 5

⁶ Voir photo en annexe 6

⁷.(comptabilisons 7 % de reboisement

J'ai lu les minutes des audiences publiques de mai dernier. Les représentants de ces groupes n'ont parlé pratiquement que de protection du boisé, protection du marais, protection des petits oiseaux, des essences d'arbres et des quatre chevreuils qui ont élu domicile dans notre parc. Peu de débat et peu de questionnement de leur part sur la protection des être humains qui font partie de cet environnement. Ni les chevreuils, ni les grenouilles, ni les oiseaux, à ce que je sache, n'ont à se préoccuper du va et vient de leurs petits. Ils n'ont pas à se rendre en pleine nuit pour aller garder chez leurs enfants parce que la mère, par exemple, doit se rendre d'urgence à l'hôpital. Ils n'ont pas à angoisser en cherchant quel sera le chemin le plus court ou le plus rapide ou quels détours prendre.

Je ne m'inquiète pas pour les animaux, il leur reste 98 % du Parc après la construction du boulevard. À ce que je sache, ils trouvent leurs propres solutions d'instinct. Lorsque j'ai clôturé mon jardin l'an passé pour que la marmotte cesse de manger ma salade, elle a rapidement trouvé une solution. Elle l'a contourné pour aller manger celle du voisin. Ils n'ont pas à se questionner comme moi lorsque je vais faire mes courses ou que je dois aller chez mon médecin ou passer un examen à l'hôpital. La question que je me pose à chaque fois, c'est « Bon quel chemin je vais prendre? » :

- ◆ Je vais aux Galeries de la Capitale par St-Jacques, St-Joseph ou par le Mesnil?
- ◆ Si c'est le Mesnil, est-ce que je prends de la Morille avec Thérèse Casgrain ou les autres petites rues de contournement dont je ne connais pas le nom?
- ◆ Si je prends St-Jacques, c'est à partir de Bastien ou de Chauveau? Et par la suite, je passe par des Brumes même si je ne suis pas autorisée?
- ◆ Je prends du Vallon derrière l'Hydro ou devant l'Hydro ou par la rue de Jean Perrin?
- ◆ Quel bouchon de circulation je choisis si je reviens trop tard, celui de St-Jacques, du boulevard l'Ormière ou de St-Joseph?

Avec la réalisation du boulevard, il est certain que certains secteurs reprendront une vie de quartier de qualité, particulièrement les secteurs des Ménils, de Neufchâtel, de Duberger et des Saules. En effet, plusieurs de leurs rues ne seraient plus un raccourci permanent pour des automobilistes qui empruntent toutes les voies de contournements possibles pour éviter les bouchons de circulation et ainsi « sauver » une demie heure à une heure par jour de stress et de dépenses d'essence.

3

Et que dire des activités sociales et culturelles dont nous nous privons pour les mêmes raisons. Les longs trajets et les longs détours que nous avons vécus comme beaucoup d'autres avec les études et les activités de nos enfants. C'est encore la même situation aujourd'hui. Mon jeune voisin de Neufchâtel peut vous en parler.

Pour conclure, vous m'avez donné la certitude que l'humain aura la priorité dans les délibérations du BAPE. Le prolongement du boulevard urbain porte en soi la valeur du temps et aura un impact important sur la qualité de vie quotidienne et sur la sécurité de près de 80 000 citoyens (nes) des secteurs des Rivières et de la Haute St-Charles. Ce n'est ni un caprice, ni un luxe, c'est un besoin. Les coûts de construction ne sont pas prohibitifs et le gouvernement a le budget pour le faire et il l'a promis. Nous en avons amplement payé le prix depuis 30 ans.

Je vous remercie monsieur le président et mesdames les commissaires d'avoir pris le temps de m'écouter.